

Allocations suspendues : qu'en pense la Cour constitutionnelle ?

Un beau dimanche de novembre 2002, les électeurs décidaient de donner une autre couleur au Gouvernement jurassien. Pas de révolution, car, on le sait, dans un exécutif, la volonté politique se heurte parfois à des contingences légales difficilement contournables.

Mais cette remarque n'est pas valable lorsqu'il s'agit de défendre des principes politiques. Deux décisions gouvernementales récentes sont inquiétantes de ce point de vue. D'abord, ce nouveau Gouvernement s'est opposé à l'instauration de salaires minimaux. Une position certes juridiquement explicable, mais politiquement indéfendable.

Pire, par une ordonnance urgente, ce même Gouvernement a décidé de suspendre le versement des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative. Incompréhensible. Appelons un chat un chat. Le Gouvernement compte dans ses rangs un PCSI, qui était président du comité d'initiative en faveur d'allocations familiales plus justes, initiative refusée par le peuple en mars 2000. Le Gouvernement compte dans ses rangs deux Ministres du parti socialiste, parti qui, lors du débat sur cette initiative, annonçait qu'il souhaitait des améliorations plus importantes que celles du PCSI sur ce point, ce qui l'amenait à proposer le refus de l'initiative.

Comment alors s'est-il trouvé une majorité dans ce Gouvernement pour suspendre, jusqu'à la modification de la loi dans ce sens, le versement des allocations familiales à plus de 400 personnes ? Comment expliquer qu'il se soit trouvé une majorité du Gouvernement favorable à économiser sur le dos de la veuve et de l'orphelin, et en l'occurrence, il ne s'agit pas d'une image abstraite, un peu moins de 2 millions sur une année, alors que l'Etat vient d'en recevoir 220 grâce à la vente de l'or de la BNS ?!

La décision est politiquement inacceptable. L'est-elle juridiquement ? ...

Le soir de ce beau dimanche de novembre 2002, nous avons pu entendre une citation mémorable, plagiat d'une citation historique, « il pleut du socialisme ». Quatre ans après, il est certain que l'inondation a été évitée.